À l'approche des fêtes, nous proposons à tous les Pencranais (enfants et adultes) un concours de dessin ou de photo sur le thème "La magie de Noël pour moi, c'est ça". Faites-nous parvenir avant le 11 janvier, vos dessins ou photos par mail à pencran-infos@pencran.fr ou déposez-les dans la boîte aux lettres de la mairie après y avoir indiqué vos noms et adresse. Toutes les œuvres seront publiées sur le site internet de la commune.

Mercredi 28 octobre dernier, un chauf- trique des terrains de sport vont être la vitesse à 50 km/h, au lieu des 70 actuellement (en déplaçant l'entrée du bourg à Kermalguen) et un prolongement des barrières de sécurité en bois. D'autres mesures sont à l'étude : l'aménagement du carrefour d'entrée au lotissement du domaine de Keroullé, des ralentisseurs, du mobilier urbain... Il est aussi envisagé de demander aux forces de l'ordre de venir vérifier le respect des nouvelles règlementations et de verbaliser les contrevenants. Des radars pédagogiques vont au préalable vous signaler votre vitesse effective pendant plusieurs semaines. L'objectif n'est pas, évidemment, de prendre les automobilistes au piège ou au dépourvu, mais bien de vous permettre de vous habituer aux nouvelles limitations de vitesse et surtout de sécuriser cet axe très de se retrouver l'année prochaine pour utilisé aux heures de pointes le matin et le faire le bilan de l'année écoulée et faire soir notamment.

La sécurité est une de nos préoccupations essentielles. Ainsi, dans cette même optique, l'éclairage et l'installation élec-

feur provoquait un accident spectaculaire revus dans les prochaines semaines afin à Keroullé. Heureusement, aucune victime de les mettre aux normes et de permettre n'est à déclarer. Même si la responsabili- des séances d'entraînement le soir en té du chauffeur était totale, cela n'em- hiver. L'allègement du confinement depuis pêche pas de réfléchir à des aménage- le 28 novembre dernier a d'ailleurs perments susceptibles de protéger les mar- mis à quelques jeunes de reprendre les cheurs et notamment les nombreux enfants activités de plein air, et à certains comqui utilisent le chemin piéton. Une commis- merces « non essentiels » de rouvrir. Pour sion voirie s'est réunie et a proposé les bars et restaurants, il faudra patienter quelques mesures qui peuvent être rapi- jusqu'en 2021. N'oubliez pas les comdement mises en place : une limitation de merces de Pencran qui, s'ils ne sont pas encore nombreux, sont tout de même de

> Je terminerais le dernier édito de l'année 2020 par un hommage. Je tenais en effet à saluer la qualité du travail de notre directeur général des services, David Gourlay, qui nous quitte le mois prochain pour de nouvelles aventures, et qui aura œuvré depuis presque dix ans à la direction et la gestion de la municipalité. Je lui exprime ici, au nom de tous, nos profonds remerciements pour le travail effectué pour le bien de la commune. Je regretterai la personne autant que le DGS mais je lui souhaite bon vent dans ses nouvelles fonctions.

> L'année 2020 se termine donc, et avant le point sur les projets à venir, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

> > Stéphane Hervoir, Maire

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Etat civil - Urbanisme - Recensement des jeunes -Avis aux nouveaux habitants - Analyse de l'eau -Modification de la vitesse à Keroullé.

ENFANCE JEUNESSE

MPT.

Photo de classe des CM1/CM2 A.

VIE ASSOCIATIVE

Correspondants presse - Pencran Patrimoine - APAF -La Compagnie des Doudous.

CCPLD

Opération « Sapin malin ».

CNRACL : élections des membres - Violences faites aux femmes.

Permanences des élus en mairie

Le Maire et les élus reçoivent sur rendez-vous. Contactez le 02 98 85 04 42

Contacts des services enfance jeunesse

Jardin d'Enfants :

Tél: 02 29 05 73 63

Courriel: jardindenfants@pencran.fr

Centre de loisirs et garderie:

Tél: 09 60 54 23 03

Courriel: alsh@pencran.fr

Espace jeunesse:

Tél: 02 98 21 53 94

Courriel: mpaugam@mptlanderneau.org

École Lucien Kerlann:

Tél: 02 98 85 31 94

Courriel: ec.0290933G@ac-rennes.fr

Ouverture et contacts de la mairie

La mairie sera fermée, exceptionnellement, les samedis

26 décembre et 2 janvier.

La mairie de Pencran est ou- Tél. 02 98 85 04 42 17h30 (16h30 le vendredi), Courriel: mairie@pencran.fr le samedi de 9h à 12h.

verte du lundi au vendredi de N° d'astreinte, en cas d'urgence et en dehors des 8h30 à 12h15 et de 13h30 à heures d'ouverture de la mairie : 07 56 18 10 61

Site internet: www.pencran.fr



Prochain Pencran Infos

Envoi de vos articles : pour faire paraître une information ou une annonce dans le Pencran Infos de novembre, faites parvenir votre texte pour le 28 décembre en mairie ou à : pencran-infos@pencran.fr

Rappel: les bulletins municipaux sont disponibles sur le site internet de la mairie.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

État civil

NAISSANCES:

Ethan ORAIN POT, 7 rue des Châtaigniers, né le 2 novembre Livio BOULAIN, 6 imp Théodore Botrel, né le 19 novembre

Christian TOULLEC, 20 rue des Noisetiers, 55 ans

Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES:

- M. WALLON, 5 imp Victor Segalen, pose d'un abri de jardin
- M. LOAEC, 10 rte de Keranhoat, implantation d'un escalier extérieur
- Mme THOMAS, 13 rue des Agapanthes, pose d'une clôture
- M. ABIVEN, 13 rte de Keranhoat, rénovation de la façade
- M. PRONOST, 42 rue des Châtaigniers, ravalement

PERMIS DE CONSTRUIRE:

- M. et Mme MANSON, 7 rue des Coquelicots, construction d'une maison individuelle
- M. MARHIC, 24 rue des Myosotis, construction d'une extension et d'un carport
- M. MEUDEC, 22 rue du Clos des Serres, construction d'une maison individuelle
- Mme MADEC, 4 rue de l'Elorn, surélévation de la maison

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en décembre 2004 doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Analyse de l'eau

Prélèvement effectué le 02/11/2020. Nitrates (NO3) : 18 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur le site internet: www.pencran.fr

Modification de la vitesse à Keroullé



Afin de pouvoir réduire la vitesse des véhicules et effectuer quelques aménagements de sécurité, la limite de la partie agglomération de la commune est repoussée vers Kermalguen.

Ceci signifie que, désormais, entre le rond-point de Rosquelen et le lieu-dit Kermalguen, la vitesse maximale autorisée passe à 50 km/h. Notre radar pédagogique vous permettra de vous le rappeler durant quelques semaines.

ATTENTION, avec ce changement, des contrôles de la gendarmerie seront opérés prochainement afin de faire respecter cette nouvelle limitation.

Soyez vigilants et restez prudents!

Photo de classe des CM1/CM2 A_



Rang 1 (de gauche à droite) : Noémie APPERE, Kyra LE BESCOND BLEUNVEN, Juliette LOUIS, Lya CHAGNY, Cassily LE JEUNE, Clélia LABAT, Marion BRARD, Emma LEGAY- -NIETO, Maina MAROT, Joy LEMOINE, Hugo LEMART, Théo KER-MOAL, Maina PRIGENT, Simon GARNIER - -JULLIARD

Rang 2 (de gauche à droite) : Manon ALIX, Maël QUILLENT, Paul LE POUPON, Maïwan BERET, Maxime TENNIERE, Rayann SEGALEN, Bérénice GUERIZEC, Jade BARBIER

Rang 3 (de gauche à droite):

Enseignante: Estelle BEUZIT

AVS: Marc RENAUDAT

NCE JEUNESSE



MPT

Les inscriptions Vacs'Ados se dérouleront vendredi 11 décembre de 18h à 20h à la Le site internet : mptlanderneau.org salle des sports de Pencran. Le programme La page Facebook : Espace Jeunes Pencran sera disponible dès vendredi 4 décembre.

Retrouvez-le sur :



VIE ASSOCIATIVE

Correspondants presse_

LE TÉLÉGRAMME - Joseph LE BOT

Tél: 06 95 02 55 57

Courriel: lemorbic.letelegramme@gmail.com

OUEST FRANCE - Dominique BOURHIS

Tél: 06 14 66 01 06

Courriel: d.bourhis@wanadoo.fr

Pencran Patrimoine

Protégés des éléments et des regards par un parapluie de tôles, les travaux de restauration de l'église continuent. La première tranche des travaux est bien avancée, la charpente a été voligée et n'attend plus que sa couverture. Suite à la disparition des carrières locales, l'approvisionnement en ardoises de style rustique se fera en Corrèze. Là aussi la production n'arrive pas à suivre la demande, il va donc falloir patienter encore un peu pour que le nouveau toit soit fini et découvert. Une fois l'édifice bien au sec, les travaux de peinture des bois intérieurs et la réfection des lambris de la voûte étoilée vont pouvoir commencer. Les portes et fenêtres de l'église et de la sacristie seront refaites, c'est l'atelier Le Ber de Sizun qui s'occupe de ce marché avec une fabrication dans le respect de la tradition en s'approchant le plus possible de ce qui était présent à l'origine. Depuis le début des travaux, plus de 700 000 € ont été dépensés. Même si les travaux sont subventionnés, c'est une grosse dépense pour la commune.

Si vous souhaitez contribuer à cette belle opération, vous pouvez faire un don auprès de la Fondation du Patrimoine ou en mairie.

Ces dons sont déductibles à 66% des impôts sur le revenu : 50 € donnés = 33 € déduits.

APAF





Animation & Festivités Cette année, compte tenu du contexte sanitaire, il n'y aura pas d'animations organisées pour le

Téléthon dans notre commune. Pour contribuer malgré tout à la recherche sur les maladies rares, l'APAF disposera une urne de collecte de dons à la mairie à partir du vendredi 4 décembre. Vous pourrez y déposer vos dons au profit de l'AFM -Téléthon. L'APAF vous remercie pour votre participation à cet évènement par votre contribution.

La Compagnie des doudous_

En cette année très particulière, l'association La Compagnie des Doudous a repris ses activités hebdomadaires le 5 octobre pour une séance de baby-gym. Neuf assistantes maternelles de la commune se réunissent avec une vingtaine d'enfants répartis en 2 groupes à l'Arc-en-Ciel pour des séances d'éveil musical et de motricité. Les activités sont de nouveau à l'arrêt depuis début novembre en espérant une reprise début 2021...





CCPLD



Opération « Sapin malin » broyés par l'association Relais Travail et Pour cette deuxième édition, la CCPLD les usagers pourront récupérer du organise 14 rendez-vous dans 13 com- broyat afin de l'utiliser dans leur jardin munes du territoire. Du 6 au 16 janvier, ou potager comme désherbant naturel. les habitants pourront broyer leurs sa- Sur place, des conseils seront donnés sur pins de Noël gratuitement aux dates et l'utilisation de ce broyat et les techhoraires indiqués sur notre site web niques de jardinage au naturel et com-(CCPLD). Tous les habitants de la CCPLD postage par le service environnement de peuvent se rendre à n'importe quelle la CCPLD. Pour toute question éventuelle date dans la commune de leur choix sur ce dispositif, vous pouvez contacter pour déposer leurs sapins dans les zones notre service environnement par mail à prévues sur tous les lieux de broyage environnement@ccpld.bzh ou par téléquelques jours avant. Les sapins seront phone au 02 98 21 34 49.

DIVERS

CNRACL : élection des membres



des agents des collectivités locales

La CNRACL procédera au renouvellement de son conseil d'administration du 1er au 15 mars 2021. L'élection de ses membres aura lieu dans le cadre d'un votre par internet sur un site sécurisé ou par correspondance. Retrouvez dans le hall de la mairie la liste électorale, les conditions et les modalités du scrutin.

Violences faites aux femmes



LA MAIRIE COMMUNIQUE Informations pratiques

Adresses, horaires et numéros utiles

Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas (CCPLD) :

Maison des Services publics, 59 rue de Brest, Landerneau

• Secrétariat : 02 98 21 37 67

• Service environnement: 02 98 21 34 49

• CLIC: 02 98 85 99 08 • Pôle emploi: 39 49 • CPAM: 36 46

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) :

20 rue Amédée Belhommet, Landerneau

02 98 85 35 33

Protection Maternelle et Infantile (PMI): 02 98 85 95 20

Collecte ordures ménagères et recyclables :

02 98 21 34 49

• Recyclables: vend. 11 et 28 dec

• Ordures ménagères : vend. 4 et 18 dec

Conciliatrice de justice:

Mairie de Landerneau

Marie-Françoise LE GUEN

06 81 89 62 40

marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

<u>Déchetteries</u>:

• Plouédern

ZI Saint-Eloi, Plouédern

02 98 85 19 50

Hiver (1er novembre au 28 février) :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Été (1er mars au 31 octobre):

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

• Pencran

L'aire de déchets vert de Pencran (Keroullé) est ouverte tous les jours.

Eau du Ponant (eau potable et assainissement):

20 allée du Bois Noir Landerneau (accueil)

02 29 00 78 78 (tarif appel local) de 8h30 - 12h15 et 13h15 - 17h30 (sauf 17h le lundi)

Si vous êtes victime ou témoin d'un incident sur le réseau d'eau potable (fuite importante sur la voie publique, coupure d'eau non programmée) ou d'assainissement (déversement), n'hésitez pas à prendre contact par téléphone 24h/24 à ce même numéro.

Gendarmerie de Landerneau:

14 rue Henri Dunant, Landerneau 02 98 85 00 82

Relais Petite Enfance (RPE):

02 98 43 63 97

rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

Le relais poursuit l'accompagnement autour de la recherche d'un mode de garde, des contrats et des conseils éducatifs auprès des familles et des professionnels soit lors de RDV téléphoniques ou en présentiel si besoin. Cette organisation évoluera avec la réouverture des lieux publics, ou la mise en œuvre de nouveaux protocoles.

Trésor public :

59, rue de Brest, Landerneau

02 98 85 11 61

Lundi, mardi et jeudi : 8h30 - 12h et de 13h30 - 16h

Mercredi et vendredi : 8h30 - 12h

Défibrillateurs :

Deux défibrillateurs sont à la disposition de la population :

- Place de la Mairie : sur la façade de la mairie
- Terrains des sports : sur la façade des vestiaires

Pharmacie de garde:

Le samedi après 19h et le dimanche après 20h, contactez le 32 37 pour être orienté vers la pharmacie de garde.

Démarches administratives

<u>Permis de construire et déclarations préalables de tra-vaux</u>:

Tout projet d'aménagement, rénovation ou construction qui implique une modification de l'aspect extérieur de l'habitation (ravalement, menuiseries...) ou de la propriété (clôture, portail, abris, haies...) doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie. Le service Urbanisme vous informera sur les formalités à accomplir en fonction de la nature du projet : permis de construire ou simple déclaration de travaux.

Carte nationale d'identité et passeport :

Délivrance, renouvellement, perte...

Mairie de Landerneau

02 98 85 43 00 ou 02 56 31 28 21

etatcivil@mairie-landerneau.fr

https://www.landerneau.bzh/prendre-rendez-vous-pour-deposer-une-demande-de-cni-passeport/

Attention, le délai peut être long (jusqu'à 6 mois)

Pour réduire le délai de traitement d'une demande, il est possible d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site : https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/